



merci d'imprimer ce document et de nous l'envoyer signé.)

CONTRAT DE LOCATION D'UN GÎTE RURAL à St HILAIRE DE CHALEONS



Serge et Catherine Pintout

6^{ter}, route du Pont Béranger
44680 St Hilaire de Chaléons

☎ : 33 (0)2 40 31 70 20

☎ : 33 (0)2 40 31 70 37

serge@pintout.com

Gîte "Teja plana" (tuile)

nom :	<input type="text"/>	prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
code postal	<input type="text"/>	ville :	<input type="text"/>
Tél.:	<input type="text"/>	email :	<input type="text"/> @

dates du séjour - du : / - au : /

samedi

	<i>prix</i>	<i>nb</i>	<i>sous total</i>
location du gîte (v. réservation)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
option fourniture des draps	8 € la paire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
option ménage en fin de séjour	46 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	coût total du séjour		<input type="text"/>

merci de joindre un chèque d'acompte, d'une valeur de 1/4 du prix du séjour

acompte

reste dû à la remise des clefs

* Nous recommandons aux personnes résidants hors de la France de procéder au règlement de l'acompte par virement bancaire et de nous avvertir par [email](#) du versement, afin d'enregistrer la réservation de manière définitive.

RIB Relevé d'identité bancaire

BAN International Bank Account Number

14706 00012 32471136000 84
Code établissement Code guichet Numéro de compte Clé RIB

|F|R|7|6| |1|4|7|0| |6|0|0|0| |1|2|3|2| |4|7|1|1| |3|6|0|0| |0|8|4|

merci de nous donner ces quelques informations pour nous permettre de mieux vous accueillir.

nb de personnes adultes

nb d'enfants de 10 ans et plus

nb d'enfants de moins de 10 ans

signature du locataire

signature du propriétaire

- **DESCRIPTION** : Ce gîte de 70m² sur 2 étages dans bâtiment indépendant avec jardin privé, peut accueillir de 5 à 6 personnes plus un bébé.

Il comprend 2 chambres, une avec un lit pour deux personnes, l'autre, deux lits d'une personne et une mezzanine avec un lit et un divan convertible pour une ou deux personnes. Un lit bébé peut être fourni sur demande. Il comporte, au rez de chaussée une salle de bain avec baignoire (machine à laver le linge) et un W.C. , à l'étage, une salle d'eau avec douche et toilette (W.C.).

Il est équipé d'une cuisine comprenant four, plaque de cuisson au gaz (le gaz est fourni), hotte aspirante, évier double bacs, machine à laver la vaisselle, machine à café et tout l'équipement, vaisselle et couverts nécessaires pour 6 personnes.

Il dispose d'une salle à manger comprenant une grande table et un buffet, un téléphone, prise antenne TV.

Le jardin comprend une terrasse, une pelouse de ~200m², un barbecue et un ensemble de meubles d'extérieurs.

- **RESERVATION** : Toute demande de réservation doit être accompagnée d'un versement d'acompte égal à 25 % du montant total du séjour.

- **SOLDE** : Le solde est à régler à l'arrivée dans les lieux. Lors de celle-ci vérifier que l'ensemble de la location ainsi que les dépendances soient conformes à ce qui a été décrit. La présente location n'ayant été consentie qu'à titre saisonnier, le locataire s'engage à quitter les locaux à la date prévue au contrat ayant par ailleurs son domicile indiqué comme adresse dans la présente convention.

- **DATES D'ARRIVEE ET DE DEPART** : Il appartient au propriétaire, de recevoir les locataires pour les formalités d'arrivée. Le locataire devra donc aviser le propriétaire du jour exact et de l'heure approximative de son arrivée.

- **ARRIVEE** : Elle se fait le samedi après-midi à partir de 16 h. L'heure d'arrivée se fera à une heure raisonnable de la journée (avant 21h00 de préférence).

- **DEPART** : Les départs doivent avoir lieu le samedi avant 10 h.

- **DEPÔT DE GARANTIE** : Un dépôt de garantie de 150,00€ est demandé à l'arrivée. Ce dépôt est remis au propriétaire lors de l'arrivée dans les lieux. Il ne doit pas être encaissé et doit être restitué en fin de séjour en échange du paiement des dégâts éventuels.

- **CHARGES** : toutes les charges sont comprises dans le prix de la location , y compris le chauffage de l'hébergement.

Le téléphone mis à la disposition des occupants, leur permet d'être appelés gratuitement. Il est nécessaire de posséder une carte prépayée pour appeler depuis le gîte. Le propriétaire peut fournir sur place cette carte pour une somme déterminée avant la location.

- **FOURNITURES** : Le gîte dispose d'un matériel de cuisine, lave linge, lave vaisselle, vaisselle, mini-four électrique, plaque de cuisson au gaz (gaz fourni), ameublement, et literie. Le propriétaire est responsable de la qualité et de la quantité de cet équipement qui doit être en rapport avec le nombre de personnes prévues au contrat. Les draps ainsi que le linge de maison (serviettes de table, torchons, etc.) ne sont pas fournis sauf si ceux-ci ont été demandés explicitement à la réservation et dûment acquittés.

Les locaux seront remis au locataire en parfait état de propreté et les machines en état de marche. Le locataire devra les rendre également en parfait état. Il devra s'abstenir de façon absolue de jeter dans les éviers, lavabos, baignoires, bidets, w.c., des objets de nature à obstruer ceux-ci, faute de quoi il serait redevable des frais occasionnés pour la remise en état de ces installations. Le locataire devra avant son départ, remettre toutes les pièces du mobilier à la place où elles se trouvaient à son arrivée.

Le propriétaire, ne peut être tenu responsable des irrégularités pouvant intervenir dans les services d'eau, d'électricité ou de téléphone et déclinent toute responsabilité pour manque de jouissance ne provenant pas de leur fait.

- **OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE** : Le propriétaire est totalement responsable de la mise à disposition du gîte loué. Il appartient au propriétaire de recevoir les locataires au jour prévu. En règle générale, les départs ont lieu avant 10 heures et les arrivées à partir de 14 heures, de façon à permettre au propriétaire d'effectuer si nécessaire le nettoyage des lieux et la vérification de tous les ustensiles, à savoir : bon état des locaux et du mobilier, état impeccable de la literie, fonctionnement normal de tous les appareils et ustensiles, fourniture complète du matériel de cuisine.

- **OBLIGATIONS DU LOCATAIRE** : Ces locaux devront être rendus en état de propreté, le nombre de personnes prévu au contrat ne pourra être dépassé, et l'apport de lits supplémentaires n'est pas autorisé, sauf lit bébé, qui sera fourni sur demande.

- **ANNULATION** : En cas d'annulation, moins de 30 jours avant votre séjour les frais d'annulation seront de la valeur de l'acompte.

Tout séjour interrompu ou abrégé, pour quelle que cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.